



**Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional en Afrique du Nord**

**Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts**

Trente-sixième réunion

En ligne, 24 novembre 2021

Aide-mémoire



I. Contexte

1. Le Bureau sous-régional en Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique est l'un des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA. Depuis son siège à Rabat, il couvre sept pays : l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie. Le Bureau sous-régional a pour objectif de renforcer la capacité de ses États membres de formuler et de mettre en œuvre, sur la base de données fiables, des politiques et des programmes à même de contribuer au développement inclusif et à la transformation structurelle économique et sociale de l'Afrique du Nord. Dans le cadre de la nouvelle orientation stratégique de la Commission, le Bureau sous-régional a adopté un domaine de spécialisation centré sur l'emploi, les compétences et le développement durable.

2. Organe délibérant statutaire, le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts (CIHFE) pour l'Afrique du Nord est chargé de l'orientation stratégique des activités du Bureau sous-régional. Le CIHFE se réunit annuellement pour examiner le rapport d'activités du Bureau sous-régional, ses résultats, son programme de travail et ses orientations stratégiques, compte étant tenu des priorités de développement des pays d'Afrique du Nord. La réunion du Comité intergouvernemental sert également de cadre d'analyse et d'échanges entre des experts de haut niveau des administrations nationales, des chercheurs et des représentants du secteur privé et de la société civile sur l'évolution des conditions économiques et sociales de la sous-région, en vue de formuler des recommandations sur les stratégies et moyens à mettre en œuvre pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et approfondir l'intégration régionale.

3. Prévus le mercredi 24 novembre 2021, la trente-sixième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord se déroulera dans un contexte mondial marqué par un ralentissement de la croissance économique dû à la crise provoquée par la pandémie de coronavirus (COVID-19). Au-delà de son impact sur la santé humaine (comme en témoignent la morbidité et la mortalité qui en résultent), la pandémie frappe durement l'économie mondiale en réduisant l'activité économique directement, par des mesures de confinement et des restrictions aux déplacements, et indirectement, par la perturbation des chaînes de valeur mondiales (qui représentent près de la moitié du commerce mondial) dans une économie mondiale fortement interconnectée.

4. La COVID-19 accentue la grave situation de chômage dans la sous-région de l'Afrique du Nord. Les pertes d'emploi et les manques à gagner devraient avoir le plus grand impact sur les personnes les plus vulnérables : celles du secteur informel, les travailleurs peu qualifiés et mal payés, les jeunes et les femmes, creusant ainsi le fossé des inégalités dans la sous-région. Les mesures de confinement ont coupé les sources de revenus des travailleurs qui dépendent du secteur informel, laissant des millions de familles sans ressources et dépendantes du soutien financier du gouvernement.

II. Objectifs de la réunion

5. Le thème général de la réunion est « Renforcer l'intégration régionale en Afrique du Nord ». Une meilleure intégration régionale conduira à terme à la création de nouveaux emplois liés au domaine de spécialisation du Bureau sous-régional – emploi et compétences pour le développement durable.

6. La réunion du groupe d'experts, qui se déroulera parallèlement à la réunion du Comité intergouvernemental sur le thème connexe, « Potentiel de promotion des chaînes de valeur

régionales en Afrique du Nord : regard sur les secteurs pharmaceutique et de la finance numérique », étayera davantage le sujet de l'emploi et des compétences pour le développement durable, en ce sens que l'appui à la création d'emplois décents en Afrique du Nord pourra stimuler la croissance économique et le développement inclusif et durable.

7. C'est dans ce contexte que le Bureau sous-régional organise la réunion du groupe d'experts. Les résultats des discussions et de l'analyse seront utilisés par certains gouvernements pour élaborer des politiques bien conçues visant à améliorer l'intégration régionale. La réunion du groupe d'experts permettra de définir les conditions préalables et les leviers nécessaires à une intégration régionale renforcée, ce qui devrait déboucher sur des recommandations et des solutions spécifiques propres à renforcer l'intégration socioéconomique en Afrique du Nord.

8. La réunion du Comité intergouvernemental servira également de cadre aux représentants des États membres pour examiner plusieurs rapports statutaires. Il s'agira notamment du profil sous-régional, qui comprend une analyse comparative des conditions économiques et sociales dans la sous-région ; d'un rapport de situation sur l'activité économique en Afrique du Nord ; des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des principaux programmes de développement régionaux et internationaux ; ainsi que du programme de travail et des orientations stratégiques du Bureau sous-régional.

III. Résultats escomptés

9. Le Comité intergouvernemental devrait affiner et adopter les rapports qui seront présentés par le Bureau sous-régional et formuler des recommandations sur les politiques et les stratégies devant permettre aux décideurs d'établir des programmes de développement nationaux qui favoriseront la création d'emplois décents. Le rapport détaillé de la réunion contiendra un résumé des présentations faites, des discussions qui ont suivi et des principales conclusions et recommandations.

10. Le rapport du Comité intergouvernemental sur sa trente-sixième réunion sera soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, organe délibérant de la Commission économique pour l'Afrique.

IV. Organisation et déroulement de la réunion

11. La réunion se déroulera en séances plénières, au cours desquelles seront présentés et discutés les rapports établis par le Bureau sous-régional et les documents préparés par d'éminents experts. La version préliminaire du rapport final sera envoyée aux États membres, au plus tard deux mois après la fin de la réunion.

V. Participation

12. La participation à la réunion est ouverte aux représentants de haut niveau des ministères, administrations et institutions nationales responsables de la planification et du développement économique et social, des finances, de l'emploi, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, de l'environnement et du développement social, ainsi qu'aux représentants du Secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations intergouvernementales régionales basées en Afrique du Nord, de la société civile et du secteur privé, des universités et des institutions de recherche, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires de développement engagés dans la sous-région.

VI. Date de la réunion

13. La réunion aura lieu le mercredi 24 novembre 2021.

VII. Langues de travail

14. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais, l'arabe et le français.

VIII. Personnes à contacter

15. Pour plus d'informations relatives à l'organisation de la réunion, veuillez contacter :

Coordination

Amal Nagah Elbeshbishi

Courriel : elbeshbishi@un.org

Aziz Jaid

Courriel : jaid@un.org

Gestion du savoir

Salem Sebbar

Courriel : sebbar@un.org

Communication

Houda Filali-Ansary

Courriel : filali-ansary@un.org

Documentation

Mohammed Mosseddek

Courriel : mosseddek.uneca@un.org

Administration/logistique

Lahcen Hmade

Courriel : hmade@un.org

Secrétariat

Naima Sahraoui

Courriel : shraoui.uneca@un.org

Tél. : (bureau) : (+212) 537 71 56 13 / 537 71 78 29
